



Portraits de l'éducation

Découvrez l'univers en pleine effervescence des écoles de langue française en contexte minoritaire au Canada



1

LA STRUCTURE DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION AU CANADA

Ce fascicule est destiné aux membres du personnel enseignant récemment embauchés et qui désirent avoir une connaissance approfondie des composantes du système d'éducation canadien, et en particulier de celui des provinces et des territoires où le français est la langue de la minorité.

Coordination : Ronald Boudreau

Rédaction : Ronald Boudreau

Production : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Validation : Comité consultatif du français langue première

Réseau des agentes et des agents de liaison francophones

Révision linguistique : Révisart Services linguistiques

Édition : Lucie Grégoire, ACELF

Graphisme : Martine Desrochers

© Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE)

Dépôt légal 2020

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-0-88989-432-7



Bienvenue

dans votre nouvelle école!

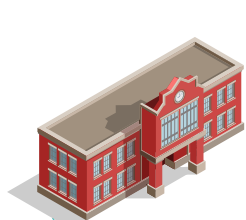
Félicitations! Un poste en enseignement dans une école de langue française vous attend! Vous faites maintenant partie d'un groupe de plus d'un million de francophones et d'un vaste réseau de près de 700 écoles de langue française réparties dans 12 des 13 provinces et territoires du Canada où le français évolue en contexte minoritaire. Le Canada reconnaît deux langues officielles, l'anglais et le français, et cette école œuvre dans un contexte où le français est la langue de la minorité, ce qui en fait sa particularité.



Vous tenez entre les mains le premier de la série de fascicules *Portraits de l'éducation* qui porte spécifiquement sur la structure du système d'éducation qui soutient votre nouvelle école.

Au fil de votre lecture, vous constaterez que chaque région de ce grand pays a ses particularités et vous serez amenés à explorer celles qui sont propres à la vôtre. Certaines seront semblables, différentes ou très différentes de ce que vous connaissez déjà.

Prenez le temps de réfléchir aux nouvelles réalités que vous découvrirez, et notez vos impressions et vos questions dans les sections « **Portrait de mon milieu** ». Par ailleurs, certains aspects de l'enseignement en contexte minoritaire vous sont présentés dans les sections « **Portrait pédagogique** ». Ainsi, cet outil vous permettra de cheminer et de faciliter votre adaptation à une nouvelle réalité.



Portrait DE MON MILIEU



Au fil de votre lecture, le fascicule vous propose de dresser un portrait de votre milieu. Comme ce contenu s'adresse à l'ensemble du nouveau personnel enseignant, peu importe dans quelle région du Canada il se trouve, il importe de compléter votre démarche en explorant comment les réalités évoquées se reflètent dans votre propre milieu.



Portrait PÉDAGOGIQUE



Au cours des dernières années, les hauts responsables francophones des ministères de l'Éducation ont travaillé ensemble pour créer la Pédagogie à l'école de langue française (PELF), une approche conçue spécifiquement pour le milieu minoritaire francophone dans lequel vous enseignez.

Pour accompagner votre lecture, ce fascicule vous présente des **moments pédagogiques**. Ce sont de courtes vidéos tirées du site Web (www.pelf.ca/mp) consacré à cette pédagogie qui vous amèneront à explorer certains aspects de l'enseignement dans le contexte minoritaire francophone canadien.

Le système éducatif canadien, une gestion décentralisée

Au Canada, il n'existe aucune gouvernance nationale ou fédérale qui régit l'éducation. Quand le pays a été créé, en 1867, sa loi constitutionnelle a stipulé que pour chaque province, « la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation » (article 93). Ainsi, au Canada, chaque province et chaque territoire assure la gestion de l'éducation pour tous les niveaux d'enseignement, de l'éducation préscolaire à l'enseignement postsecondaire. La plupart regroupent tous les secteurs sous un même **ministère de l'Éducation**, mais certaines instances ont choisi de les séparer.



Les ministères de l'Éducation

Le mandat et les responsabilités

Des ministères assurent l'administration générale de l'éducation en établissant les lois et les politiques qui s'appliquent à leur champ de compétence. Ils déterminent la façon dont celles-ci seront appliquées et les aspects financiers qui s'y rattachent.

Les ministères sont responsables d'approuver les permis d'enseigner dans leur province ou territoire, à moins que ce pouvoir ait été délégué à un ordre professionnel. Un permis d'enseigner peut être reconnu par le ministère (ou ordre professionnel) d'une autre province ou d'un autre territoire sous certaines conditions.

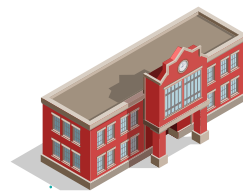
La plupart des ministères produisent des évaluations provinciales à certains niveaux d'enseignement.

Ces ministères délèguent certaines responsabilités aux conseils scolaires.

Chaque ministère de l'Éducation fait une place à l'éducation en français qui varie selon la région. Alors que certains ministères ont assigné la responsabilité de l'éducation en français à une entité distincte, d'autres l'assument avec l'appui de personnes affectées à des dossiers précis.



Puisqu'il n'existe pas de « ministère national de l'Éducation », les provinces et les territoires canadiens se sont donné une voix commune sur la scène internationale en formant le **Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)** [CMEC]. C'est un forum d'échanges qui gère, par exemple, les évaluations internationales. www.cmec.ca



Portrait DE MON MILIEU



De quel ministère relève l'éducation publique dans votre province ou territoire?

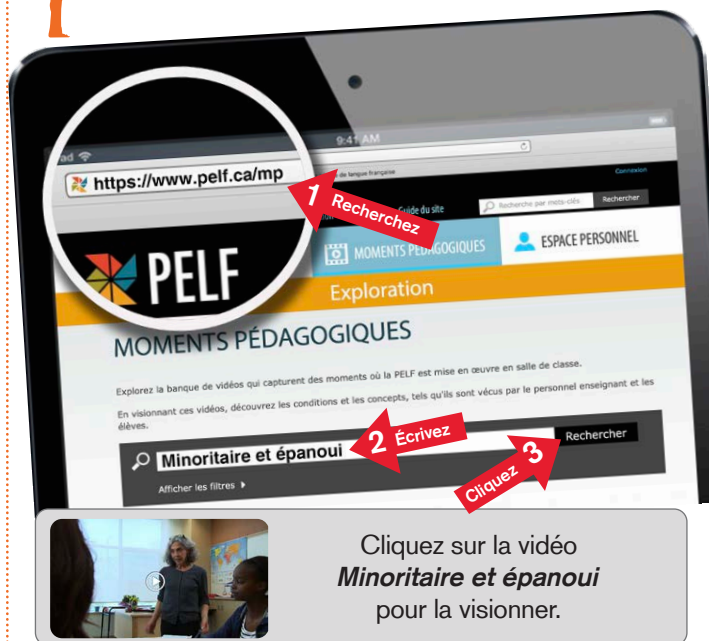
Trouvez l'adresse URL du site Web de ce ministère et explorez-en les composantes. Quelle place y occupe le français?

De qui relève l'éducation en français au sein de ce ministère?

Quels liens pourraient vous être utiles? Prenez-en bonne note ou créez un signet pour vous y référer plus tard.

Notez vos impressions et vos questions.





Synopsis : Dans cette vidéo, une élève se montre visiblement mal à l'aise avec l'étiquette de « minoritaire ». L'enseignante décide de parler de cette réalité avec les élèves et les amène à réfléchir au fait que le nombre de membres d'une communauté n'a rien à voir avec son importance. Cependant, les élèves réalisent que quand on est moins nombreux, il peut être plus difficile d'accéder à certaines fonctions; les postes élus en sont un exemple.

- Quel est le climat général de la classe que vous venez d'observer par l'entremise de la vidéo *Minoritaire et épanoui*?
- Comment les élèves semblent-ils vivre la condition minoritaire?
- Quels encouragements l'enseignante offre-t-elle à ses élèves?
- Quelle conclusion peut-on tirer de cette vidéo?



Notez vos réflexions et vos questions par rapport à la vidéo *Minoritaire et épanoui*.

Le curriculum

C'est le ministère de l'Éducation de chaque province et territoire qui approuve les programmes d'études. Ces programmes et les moyens de les élaborer varient d'une région à l'autre du pays, mais ils sont généralement conçus par des équipes formées de membres du personnel enseignant et de personnes conseillères dans la matière en question.

Pour chacune des matières, chaque ministère de l'Éducation publie un programme d'études qui lui est propre. Chaque membre du personnel enseignant doit donc respecter les exigences qui ont été fixées par la province ou le territoire où il enseigne.

Chaque ministère détermine les cours obligatoires et optionnels qui permettent, à la fin du secondaire, d'obtenir un diplôme d'études.

Les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires sont à l'origine d'un changement de paradigme important en éducation. Vers la fin du siècle dernier, sur la vague du courant socioconstructiviste, les programmes d'études ont cessé de proposer des *objectifs d'enseignement* que le personnel devait viser et recommandent désormais des *résultats d'apprentissage* que l'élève doit atteindre. **L'élève est ainsi au cœur de l'action pédagogique.**

Objectif d'enseignement

Reflète ce que l'enseignante ou l'enseignant doit faire pour que ses élèves apprennent au terme d'une série d'actions pédagogiques.

Exemple : Présenter aux élèves les composantes d'un texte d'opinion.

Résultat d'apprentissage

Décrit ce que l'élève devrait avoir appris au terme d'un processus visant à parfaire ses connaissances, son savoir-faire et ses compétences.

Exemple : L'élève sera en mesure d'écrire un texte d'opinion destiné au grand public dans une variété de circonstances.

Les paliers d'éducation

Exemple de paliers	Âges approximatifs
Préscolaire	4-5 ans
Primaire, ou élémentaire	6-12 ans
Secondaire	13-18 ans
Postsecondaire	18 ans et plus

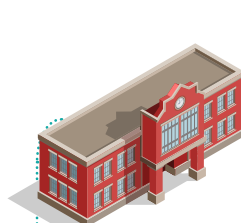
La répartition des paliers d'enseignement varie selon la province ou le territoire.

L'éducation préscolaire est offerte partout à partir de 4 ou 5 ans, mais n'est pas obligatoire dans toutes les provinces et tous les territoires.

Viennent ensuite le palier primaire, ou élémentaire (six à huit premières années des niveaux de scolarité), et le palier secondaire (quatre à six dernières années).

Le palier secondaire comprend parfois des programmes de formation technique ou professionnelle qui orientent les élèves vers un métier, alors que dans certaines instances, ces derniers sont offerts dans un centre distinct de formation postsecondaire.

L'éducation postsecondaire est offerte dans les collèges et les universités, qui proposent une variété de programmes allant d'une certification dans un domaine précis jusqu'au doctorat. Si les collèges sont davantage orientés vers une formation professionnelle pratique, ils offrent également d'autres options. Cependant, seules les universités offrent les programmes de maîtrise et de doctorat.



Portrait DE MON MILIEU

- Trouvez le lien qui vous permet d'accéder aux programmes d'études de la province ou du territoire où vous enseignez.
- Consultez quelques programmes d'études qui vous sont destinés. Comment la formulation des résultats d'apprentissage ressemble-t-elle ou diffère-t-elle de celle que vous connaissez déjà?
- Quels sont les paliers d'éducation propres à votre milieu? En quoi sont-ils semblables ou différents de l'expérience que vous avez vécue quand vous étiez élève?

Notez vos impressions et vos questions.



Les conseils scolaires

De School Board à conseil scolaire

Depuis l'arrivée des premiers colons, une forme d'éducation en français a toujours existé au Canada.

Dans les décennies qui ont suivi l'établissement de colonies britanniques, la légitimité de l'éducation en français est remise en question dans divers coins du territoire, au fur et à mesure que s'ajoutent de nouvelles provinces.

Sur un fond de divisions religieuses, les gouvernements imposent parfois des restrictions importantes à l'enseignement du français dans les écoles. Lorsque celui-ci existe, il est souvent dispensé sous la tutelle d'autorités anglophones.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le gouvernement du Canada prend diverses mesures pour établir une forme d'équité entre les communautés des deux langues officielles, encourageant ainsi la création de conseils scolaires de langue française.

Les conseils scolaires de langue française dans les provinces et les territoires où le français est la langue de la minorité sont donc relativement récents, la plupart ayant été créés au cours des années 1990.

1604 Premier établissement français à l'île Sainte-Croix.

1749 Premier établissement britannique permanent à Halifax.

Après la Révolution française, plusieurs membres de communautés religieuses s'établiront au Canada et joueront un rôle crucial dans la consolidation de l'éducation en français.

1982 Adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

1990 L'arrêt Mahé confirme le droit des francophones de gérer leurs écoles.



1 Recherchez

2 Écrivez

3 Cliquez

Cliquez sur la vidéo **Connaître les luttes pour la gestion scolaire** pour la visionner.

Synopsis : Au cours d'une activité de classe dans laquelle on traite de la reconnaissance des droits, l'enseignante saisit une occasion pour amener les élèves à prendre conscience des revendications pour l'éducation en français, dans leur région et ailleurs au Canada. Comme nouveau membre du personnel enseignant dans votre milieu, il importe de prendre connaissance de ces luttes pour mieux apprécier les raisons d'être de l'éducation en français.

- À quel moment l'enseignante saisit-elle l'occasion d'amener les élèves à réfléchir sur l'éducation en français?
- Par quel moyen l'enseignante crée-t-elle un lien vers la famille et la communauté?
- Quelles informations pertinentes découvrez-vous par le visionnement de cette vidéo?
- Quelle conclusion peut-on tirer de cette vidéo?

Notez vos réflexions et vos questions par rapport à la vidéo *Connaître les luttes pour la gestion scolaire*.

Le rôle et les responsabilités

Connues sous les appellations district, division, commission ou conseil scolaires, ces structures administratives sont déterminées en fonction d'une région géographique établie par le gouvernement de chaque province et territoire, pouvant aller jusqu'à l'ensemble de cette région.

Généralement, les membres d'un conseil scolaire sont élus par la population qu'ils représentent. Ils sont responsables de l'application des politiques et des programmes prescrits par le ministère de l'Éducation.

Ils gèrent le fonctionnement et le financement des écoles dont ils ont la charge. Pour ce faire, ces personnes s'entourent d'une direction générale et d'un personnel responsable des divers aspects du fonctionnement, allant de la pédagogie au transport scolaire en passant par les infrastructures et le maintien des édifices.

En recevant le mandat spécifiquement lié à l'éducation en français, les conseils scolaires acceptent de fait d'être au cœur de la pérennité des communautés qu'ils servent. On parle du double mandat des écoles de langue française.

Ainsi, la construction identitaire des élèves s'ajoute au mandat pédagogique lié au rôle de tout conseil scolaire afin de former des citoyens engagés dans la réalité linguistique canadienne. Dans les contextes minoritaires, le mandat communautaire et culturel est considéré comme un facteur essentiel à la réussite scolaire.

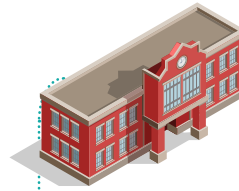
Mandat pédagogique

L'école contribue à l'épanouissement individuel des jeunes Canadiens en leur permettant d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés et les compétences nécessaires pour vivre pleinement leur vie adulte.



Mandat communautaire et culturel

L'école a la responsabilité d'accompagner les jeunes Canadiens francophones dans leur construction identitaire en facilitant la découverte et l'épanouissement de leur langue, de leur culture et de leur communauté.



Portrait DE MON MILIEU



- Quand votre conseil scolaire a-t-il été officiellement créé? Quels événements ont mené à sa création?
- Rendez-vous sur le site Web de votre conseil scolaire. Quelles informations reflètent en particulier le contexte minoritaire francophone dans lequel il œuvre?

Notez vos impressions et vos questions.



Le réseau associatif

Les organisations professionnelles et syndicales de l'enseignement

Il existe une ou plusieurs organisations professionnelles et syndicales dans chaque province et territoire du Canada. Celles-ci assurent la promotion et la défense des intérêts professionnels et économiques de leurs membres.

Certaines organisations négocient les ententes collectives pour le personnel enseignant qu'elles représentent. C'est ce qui explique que les conditions de travail varient d'une région à l'autre, parfois au sein même d'une province ou d'un territoire.

Toute personne qui occupe un poste en enseignement dans une école publique au Canada fait partie d'une organisation professionnelle à vocation syndicale et acquitte une cotisation de membre.

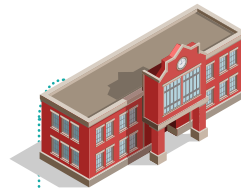
Selon la région où se trouve votre école, la place du français peut varier au sein de l'organisation. Certaines organisations œuvrent principalement en français, alors que d'autres ont désigné un secteur ou du personnel voué à en représenter les intérêts.

Certaines organisations offrent un programme de perfectionnement professionnel pour leurs membres.



Afin de se donner une voix commune, les organisations professionnelles et syndicales de l'enseignement ont créé la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE), et la plupart en sont des **membres actifs***. La CTF/FCE agit en leur nom sur la scène nationale et internationale.

* <https://www.ctf-fce.ca/fr/qui-nous-sommes/organisations-membres/>



Portrait DE MON MILIEU



- Rendez-vous sur le site de votre organisation professionnelle pour découvrir quel appui vous est offert.
- Quelles sont les personnes qui assurent la liaison entre votre organisation et vous?
- Renseignez-vous sur les moyens par lesquels il vous est possible de participer aux actions de votre organisation.

Notez vos impressions et vos questions.



Les partenaires en éducation

Comme l'aborde ce fascicule, l'école de langue française en contexte minoritaire canadien doit relever des défis qui lui sont bien particuliers. En effet, quand les activités de la famille et de la communauté se déroulent surtout en anglais, l'école doit fournir des efforts supplémentaires pour compenser la présence moins importante du français dans la vie des élèves lorsqu'ils sont à l'extérieur du contexte scolaire.

Les partenaires en éducation sont des alliés importants pour assurer la vitalité du français à l'école, mais aussi à l'extérieur de ses murs. Ce réseau d'associations francophones est présent dans chaque province et territoire, et contribue à l'avancement de l'éducation en français : les associations de jeunes, les regroupements de parents et les organisations communautaires en sont des exemples. Certaines de ces organisations offrent des ressources qui peuvent appuyer votre enseignement.

Ces partenaires œuvrent dans leurs milieux respectifs, mais collaborent aussi à d'autres initiatives par l'entremise d'un regroupement national.

Sur la scène nationale, mentionnons, entre autres, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) qui développent et mettent de l'avant des ressources conçues spécifiquement pour le personnel enseignant des écoles de langue française en contexte minoritaire.



www.acelf.ca



www.ctf-fce.ca/fr/

Synopsis : Lors d'une discussion au sujet des organismes à but non lucratif, l'enseignant réalise que ses élèves connaissent bien peu de regroupements qui œuvrent en français. S'enclenche alors une exploration de la francophonie canadienne et des organisations qui y contribuent.

- Qu'est-ce qui préoccupe l'enseignant dans cette vidéo?
- En quoi l'approche de l'enseignant démontre-t-elle que l'élève est responsable de ses apprentissages?
- Quelles associations sont mentionnées dans cette vidéo?
- Faites une recherche pour connaître les organisations francophones les plus actives dans votre milieu. Quelles sont-elles?

Notez vos réflexions et vos questions par rapport à la vidéo *Les organisations communautaires*.



Découvrez la collection Portraits de l'éducation!

La collection propose des fascicules simples visant à faciliter l'insertion socioprofessionnelle des membres du personnel enseignant issus de l'immigration récente qui débutent leur carrière dans les écoles de langue française, en contexte minoritaire.

Téléchargeable gratuitement à :

<https://publications.ctf-fce.ca/fr/collections/all/portraits-de-leducation>



1 866 283-1505 (sans frais)
613 232-1505 (région d'Ottawa)

www.ctf-fce.ca